



Décrypter une décision du tribunal

Par **eric2a**, le **13/10/2017 à 10:33**

bonjour, si une personne peut me decrypter une décision de justice du tribunal de commerce attendu que le demandeur a déclaré se désister purement et simplement de son instance et demande au tribunal de lui en donner acte, qu'il a également sollicité que chacune des parties conserve la charge de ses propres frais, la décision donne acte au demandeur de son désistement et constate l'extinction de l'instance. voilà donc si une personne peut m'expliquer simplement, merci d'avance.

Par **SJ4**, le **13/10/2017 à 14:48**

bonjour, une personne, le demandeur, a saisi le tribunal de commerce pour un conflit avec une autre personne. ensuite, le conflit a cessé par un arrangement avec son adversaire ou le demandeur s'est rendu compte qu'il ne pouvait que perdre. il a donc renoncé à son action en justice. cela revient à ce qu'il n'y a pas d'action en justice. cela permet au demandeur de ne pas être condamné à devoir payer une partie des frais de son adversaire.

Par **eric2a**, le **13/10/2017 à 16:39**

merci bcp sj4 les termes sont assez complexes pour les novices.

Par **eric2a**, le **13/10/2017 à 16:46**

c est une voiture en LLD qui date de 2008 et suite audepot de bilan nous etions en
desaccordrnp ar contre le jugement ci dessus dante du 11/09 et je viens de recevoir un autre
courrier du tribunal datant du 27/09 demandant la restitutionrnj ai demande a mon avocat mais
je n arrive pas a avoir de reponse.....que dois je penser?rnils abandonnent ? doisje restituer?
c est tres complexernmerci